

20 oct 2022 -14:41

Appartient à Conseil des ministres du 20 octobre 2022

Participation de la Belgique à l'Exposition universelle d'Osaka-Kansai

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de budget pour la participation de la Belgique à l'Exposition universelle d'Osaka-Kansai en 2025.

Le 2 février, le Comité de concertation a approuvé la participation de la Belgique à l'Exposition universelle d'Osaka-Kansai, au Japon. Il a été convenu que le budget global ne dépasserait pas celui de la participation belge à l'Exposition de Shanghai (indexé) et qu'il serait fait appel à la clé de répartition traditionnelle entre l'État fédéral et les entités fédérées pour la participation à l'Exposition universelle.

Le Commissariat général belge pour les Expositions internationales BelExpo a, dans l'intervalle, proposé un projet de budget de 19,2 millions d'euros pour la participation de la Belgique à l'Exposition d'Osaka-Kansai.

Le Conseil des ministres charge le ministre de l'Économie de soumettre cette proposition au Comité de concertation. BelExpo sera chargé dans un second temps de l'exécution de cette décision, avec l'appui de la Régie des bâtiments.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be